

CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDROT

Séance du 13 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit, le treize juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de monsieur JAUSSERAND Jean-Pierre.

PRESENTS : M. JAUSSERAND, MME BRAU, MME GARRELIS, M. VEUX, MME SIMON, M. DUMEAU, M. TROCMET, MME LÉGLISE, MME RAMBAUD, M. DELONG

EXCUSES : M. NETTE, M. LENGAIGNE (procuration à M. JAUSSERAND), M. BOYER, MME MEROT

SECRETAIRE DE SEANCE : MME GARRELIS Sandrine

Le compte rendu de la séance précédente n'ayant fait l'objet d'aucune observation, celui-ci est adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

Aire de jeux

Monsieur le Maire communique les aides financières qui viennent de nous être allouées pour ce projet d'un montant TTC de 87 852.55 € à savoir :

DETR 25 623.66 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL 8 779.00 €

La CAF nous a confirmé seulement par téléphone une aide possible de 21 700 €.
Cette notification ne pourra être signée qu'à la fin de l'été.

Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal si l'on commence tout de même les travaux ou bien nous attendons l'arrêté officiel d'attribution de cette participation.

Le Conseil Municipal décide d'attendre la décision écrite de l'aide attribuée par la CAF

Lutte contre Moustique Tigre

Monsieur Le Maire donne lecture de l'arrêté Préfectoral relatif à la surveillance et à la lutte contre le moustique tigre ainsi qu'une circulaire qui demande la nomination d'un référent communal pour lutter contre ce nouveau fléau dans la mise en œuvre d'actions de mobilisation citoyenne.

Le Conseil Municipal désigne Sandrine GARRELIS référente communale contre la Lutte du moustique tigre.

Recensement population 2019

Monsieur le Maire indique aux élus que le recensement de la population pour notre commune aura lieu du 17 janvier au 16 Février 2019.

L'Insee demande donc la nomination d'un coordonnateur communal.

Le précédent recensement avait été dirigé par Monsieur LENGAIGNE, par conséquent et avec son accord, le Conseil Municipal décide de renommer Monsieur LENGAIGNE coordonnateur pour 2019.

Rentrée Scolaire 2018

Monsieur le Maire indique que l'ensemble des enseignantes hormis Madame DOUET ont Demandé leur mobilité.

En attendant la nomination d'un ou d'une Directrice, ce sera Madame DOUET qui assurera l'intérim, car elle ne souhaite pas être titulaire de ce poste.

Une classe primaire sera fermée à la rentrée 2018.

Monsieur le Maire précise que ce sera l'occasion de repeindre la classe primaire contre le périscolaire.

PPMS

Un devis auprès de l'UGAP a été demandé pour la mise en place avant la rentrée scolaire du plan particulier de mise en sécurité des écoles, pour un coût de 6 767.27 € avec un engagement de 5 ans.

Le système d'alerte se fera par sirène centrale piloté par des téléphones individuels.

Ce coût ne comprend pas la maintenance qui est d'environ 480 € par an.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la signature de ce devis.

Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service de l'Assainissement Collectif 2017

Monsieur le Maire présente, en vertu du décret N° 95635 du 6 mai 1995, le rapport établi sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif pour l'année 2017.

Il indique aux élus qu'il est à leur disposition pour consultation en mairie.

RAPPORT DE LA CLECT

La commission d'évaluation des charges transférées aux compétences Réseau de Lecture, va prendre en charge une attribution de compensation pour notre commune d'un montant de 2435.77 € par an, comprenant les frais des fluides et de fonctionnement de notre bibliothèque.

Convention programme 2018 des animations ados

Sandrine GARRELIS fait un bilan de la saison 2017.

13 adolescents ont fréquenté le QG en 2017, ils étaient en moyenne 5 par activité.

Une soirée de clôture de cette saison est prévue le samedi 30 juin.

Durant les vacances scolaires arrêt des animations.

Un point infos jeunesse a été mis en place sur La Réole, cette nouvelle compétence de la CDC est donc ouverte à toutes les communes adhérentes.

Madame GARRELIS émet le souhait d'ouvrir la commission jeunesse à des personnes hors de l'association des parents d'élèves.

Pour 2018, différentes activités sont prévues, 20 dates sont retenues.

Une nouvelle convention portant sur l'intervention d'un animateur AVL doit être signée, pour un coût de 2 215.12 €

Le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité pour signer cette convention.

Fête locale du 14 juillet 2018

Carole BRAU communique le programme qui est le suivant :

- 21 h 00 Vendredi Danses Country et Sévillanes suivi de la retraite aux flambeaux dirigée par les fifres de Saint-Pierre-d'Aurillac
- 20 h 30 Samedi Soirée Entrecôte avec Mickaël VIGNEAU
- 23 h 00 Feu d'artifice en bordure de la Garonne
- 10 h 00 Dimanche Marche pour tous

Monsieur DUMEAU précise qu'il a invité à la soirée entrecôte les musiciens qui viennent régulièrement aux cérémonies au monument aux morts, pour les remercier de leur dévouement.

QUESTIONS DIVERSES

Conteneurs de tris

Monsieur le Maire vient de signer une convention bipartite de mise à disposition de kit de tri pour le foyer rural.

Le Centre Socio Culturel ainsi que la salle des associations seront également équipés, mais à la charge de la commune.

Conteneurs poubelles

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la municipalité fournit gratuitement aux administrés un conteneur poubelle lors de leur arrivée.

Devant la recrudescence des vols de bacs, monsieur le Maire propose de facturer aux personnes qui le demandent un nouveau conteneur la somme de :

30 € pour un 120 Litres 40 € pour un 240 Litres 150 € pour un 770 Litres

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable pour cette facturation.

Association ADELFA 33

Cette association de lutte contre la grêle demande une subvention d'environ 200 euros aux communes de 1000 à 5000 Habitants

Monsieur DELONG indique qu'il y a un poste anti grêle sur Caudrot à son domicile dont il gère le fonctionnement en cas de besoin.

Madame BRAU fait remarquer que la commune ne subvention plus les associations donc elle n'est pas favorable à cette demande.

Après discussion, le Conseil Municipal décide par 10 VOIX contre et 1 abstention de ne pas subventionner l'association ADELFA 33.

Association TRANS'MUSICALE

Sandrine GARRELIS nous informe que Monsieur LECOURT propose d'organiser un concert à Caudrot, le 12 janvier 2019.

Cette date n'est pas très favorable du fait qu'elle tombe en même temps que la présentation des vœux de la Municipalité à la population caudrotaise.

Le foyer ne sera donc pas disponible, voir pour l'organisation des salles.

Sandrine GARRELIS demande ~~que~~ quelle association pourrait porter ce projet, si l'A P E n'y était pas favorable ?

AVL avec le QG des adolescents pourraient prendre le relai pour cette année, il faut en discuter avec les responsables.

Enquête Vie économique

Monsieur VEUX fait part des retours des questionnaires distribués aux artisans et commerçants pour un futur article sur la vie économique dans le prochain bulletin municipal, seulement 22 réponses ont été retournées en mairie.

Etude Paysagère CAUE

Monsieur VEUX et Madame SIMON ont rencontré un conseiller paysagiste du CAUE qui a établi un rapport sur l'état des arbres de la place des tilleuls et dans les cours des écoles communales.

Il s'avère que 4 arbres seraient à abattre, ^{deux} un sur la place et ^{deux} un à l'intérieur de la cour primaire.

Quant aux autres, un élagage sera suffisant.

Une entreprise professionnelle va être contactée pour l'étude d'un devis afin de réaliser ces travaux rapidement.

Catastrophe naturelle

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que suite aux orages dans la nuit du 11 au 12 Juin la route de Jautan a été fortement dégradée.

Il a été constaté également des dégâts, suite au débordement du ruisseau du Beaupommé au lotissement le Clos de Sargos, à l'Oustalet, chez des particuliers, sur les terrains mais pas dans les parties habitables.

Par conséquent, il a fait une demande auprès de la Préfecture de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, nous attendons la décision qui sera donnée.

Bornes Electriques

Monsieur DUMEAU demande si le projet de bornes électriques verra le jour.

Le SDEEG a fait une étude, le coût serait d'environ 10 000 €. Donc pour l'instant ce projet est suspendu.

La séance est levée à 20 h 30.

The image shows several handwritten signatures in black and blue ink, arranged in a loose cluster. The signatures are stylized and difficult to read, but some appear to contain names like 'Paul' and 'Dumeau'. There are approximately seven distinct signatures.